

VOLMERANGE INFOS

*Lettre d'Informations Municipales
de Volmerange-les-Mines*

N°10 / décembre 2014



Elections municipales

Le Conseil d'Etat a définitivement validé, vendredi 21 novembre, les élections municipales du 23 mars dernier, jugeant que le Tribunal Administratif de Strasbourg avait annulé à tort les élections, le 5 juin dernier.

Inscriptions sur les listes électorales

Les élections départementales se dérouleront les 22 et 29 mars 2015. Pour pouvoir voter, vous devez être inscrit sur les listes électorales. Vous pouvez effectuer cette démarche au plus tard **le 31 décembre prochain**, en vous rendant en mairie.

Horaires mairie

Durant la période des fêtes de fin d'année, la mairie sera fermée le mercredi 24 décembre après midi et du mercredi 31 décembre à 12h au dimanche 4 janvier.

Ramassage des sapins de Noël

La commune de Volmerange met en place le ramassage des sapins de Noël. Il est demandé à ceux qui souhaitent bénéficier de ce service de placer les sapins en évidence sur le trottoir pour le **lundi 12 janvier 2015 8h**, comme vous le faites pour les ordures ménagères.

Comité culturel municipal: Ciné Club

Le comité culturel municipal, avec le concours du Club Ados, vous proposent un nouveau rendez-vous mensuel : le Ciné Club. Premier rendez-vous **samedi 20 décembre à 20h**, à la salle des fêtes, avec la projection du film « Le Pôle Express », film d'animation de Robert Zemeckis avec Tom Hanks. Un jeune garçon qui se met à douter de l'existence du père Noël monte dans un train mystérieux en partance pour le pôle Nord...

Recensement de la population

Le recensement de la population se déroulera **du 15 janvier au 14 février 2015**. Quatre agents recenseurs, nommés par la mairie, se rendront à votre domicile à partir du jeudi 15 janvier 2015 : Maïté Limone, Laura Siedlewski, Dominique Ramadier et Christophe Poroux. Ils sont identifiables par une carte officielle tricolore comportant leur photographie et la signature du Maire. Cette opération est importante pour notre commune puisque l'attribution des dotations prend en considération le nombre d'habitants.

Incivilités récurrentes

Notre commune connaît des incivilités récurrentes en ce qui concerne les déchets ménagers. Les poubelles individuelles traînent parfois plus que de raison sur les trottoirs, constituent un danger pour les piétons et salissent le paysage. Ranger sa poubelle le plus rapidement possible après chaque ramassage est un geste civique de respect des autres.

Informations diverses

- Il n'y aura pas de ramassage de tri sélectif le vendredi 26 décembre 2014.
- L'écrivain public ne tiendra pas de permanence pendant les fêtes. Prochaine permanence le mercredi 7 janvier 2015 à 9h.
- Signe du dynamisme de notre commune, un commerce de fruits et légumes frais va prochainement ouvrir au 76 avenue de la Liberté : Primeur "Chez Nour".
- L'agenda « Media Plus » a pris un peu de retard dans l'impression. Vous le retrouverez prochainement dans votre boîte aux lettres.
- Les informations enregistrées par les radars pédagogiques sont communiquées à la gendarmerie qui dispose ainsi de statistiques lui permettant de connaître les infractions enregistrées et de programmer en conséquence des contrôles de vitesse. Les données du radar pédagogique mobile sont également transmises aux habitants du quartier où il est installé. Le radar pédagogique mobile se trouve actuellement au 1 avenue de la Liberté.
- La taille des haies sur l'avenue de la Liberté et la rue d'Ottange est de la compétence de la Communauté de Communes. Par souci de sécurité, cette taille a été réalisée exceptionnellement par le service technique de la commune.
- Les prochaines battues de chasse auront lieu le dimanche 11 janvier 2015 et le samedi 24 janvier 2015. Retrouvez précisément les secteurs de chasse sur le site internet de la commune et sur les panneaux d'affichage.
- La Mission Locale Mobile Rurale tiendra sa permanence le mercredi 24 décembre 2014 et le mercredi 14 janvier 2015 au matin de 9h45 à 10h30 sur la place de la Mairie.

Bonnes fêtes !

Le Maire Maurice Lorentz et le Conseil Municipal, ainsi que le personnel municipal, vous souhaitent de très bonnes fêtes de fin d'année
